

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil de police qui aura lieu le **mercredi 5 août 2020 à 20h à Mettet**

Fait à Fosses-la-Ville, le 22 juillet 2020

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2020
2. Modification budgétaire 2020
3. Ouverture d'un emploi de Commissaire de police pour le service patrouilles et intervention
4. Modification du tableau organique : la gestion fonctionnelle passe au niveau du Chef de corps
5. Déclassement du combi immatriculé 1GTE226
6. Adhésion au marché FORCMS-GSM-117 – Ratification
7. Marché relatif à l'achat de PC fixes – modification
8. Lancement d'un nouveau cahier des charges : approbation des conditions et de la procédure pour l'achat d'un véhicule d'intervention rapide
9. Assemblée générale ordinaire IMIO du 17 septembre 2020 – Ratification
10. Déclassement vieux matériels (tours et écran)

Huis clos

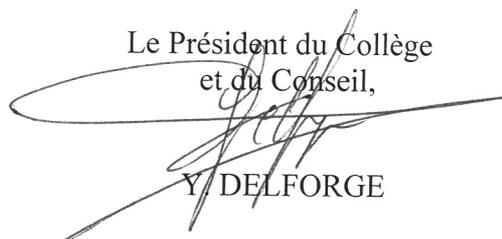
11. Désignation du Chef de corps de la Zone de police entre Sambre-et-Meuse

Par le Collège de Police,

Le Chef de Corps a.i.,


L. BRUNOTTI

Le Président du Collège
et du Conseil,


Y. DELFORGE